



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Début de l'ER d'été reporté d'une semaine

Berne, 19.09.2019 - Dès 2020, l'école de recrues (ER) commencera à la semaine 27 au lieu de la semaine 26. Grâce à ce changement, les apprentis pourront rester une semaine de plus au sein de leur entreprise formatrice. En parallèle, l'accord conclu avec les universités et les hautes écoles spécialisées permettant aux cadres de milice en formation de reprendre leurs études dans les temps restera en vigueur.

La plus grande partie des examens de fin d'apprentissage ont lieu entre la semaine 23 et la semaine 25. Déplacer le début de l'ER de la semaine 26 à la semaine 27 permet à la plupart des apprentis de travailler une semaine supplémentaire dans leur entreprise formatrice après leurs examens, puis de commencer l'ER sans problème. Par ailleurs, des congés sont octroyés pour les examens de fin d'apprentissage et les cérémonies correspondantes ou de fin de maturité qui sont organisés pendant l'ER.

Ce déplacement répond aux demandes d'une motion déposée au Parlement qui vise à harmoniser le début de l'ER d'été avec la fin du contrat d'apprentissage. Il s'agit d'un compromis tenant compte tant des besoins de la formation professionnelle que de ceux des cadres de milice en formation, lesquels doivent pouvoir reprendre leurs études sans subir de retard. La solution retenue permet de respecter l'accord conclu avec les universités et les hautes écoles spécialisées dans ce domaine – un élément important pour l'attractivité de la formation des cadres militaires. Cette solution permet ainsi de tenir compte de la tradition du système de formation dual suisse. Madame la conseillère fédérale Viola Amherd a évoqué ce compromis lors des débats relatifs à la motion qui ont eu lieu au Conseil national le 19 septembre dernier. Sur cette base, la Chambre basse a rejeté la motion.

Le début de l'ER fera à nouveau l'objet d'un examen fin 2022, une fois la mise en œuvre du développement de l'armée achevée.

Adresse pour l'envoi de questions

Daniel Reist
Porte-parole de l'armée
+41 58 464 48 08

Liens

[Article complémentaire](#)

Auteur

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<http://www.vbs.admin.ch>

Groupeement de la Défense
<http://www.vtg.admin.ch>

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76459.html>